



MORANNES
sur Sarthe
DAUMERAY

Le 05 février 2024 à 19h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 30 janvier 2024 – Nombre de membres 29 – Présents 23

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,
DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,
ATANI Béatrice, LEDERNET Christian, CHERRÉ Christelle, GUÉRY Louis, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,
CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, DIARD Françoise, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, MARTIN Denis, MOGUET Françoise, SIMON Emmanuel, THIBAUT Jean-Paul, conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : RENAULT Alexandra (pouvoir à LECOURT Sylvie),
CHERBONNIER Noël (pouvoir à MARTIN Denis), DUPUIS Virginie, (pouvoir à DAVY Jean-Luc)

Absents excusés : ALLARD Mickaël, de MIEULLE Roger, de RICHEMONT Xavier

Absents : Néant

Secrétaire de Séance : LANGLAIS Hélène.

**LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FEVRIER 2024**

PROCES-VERBAL DU 11 DECEMBRE 2023

Approuvé à l'unanimité.

DCM N° 001 : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

Le Conseil Municipal prend acte du débat d'orientations budgétaires 2024

DCM N° 002 : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS ANNEE 2024

Délibération approuvée à l'unanimité.

**DCM N° 003 : BUDGET 2024 – MISE EN PLACE DE LA M 57 – ADOPTIONS DU
REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER**

Délibération approuvée à l'unanimité.

**DCM N° 004 : BUDGET 2024 – MISE EN PLACE DE LA M 57 – GESTION DES
AMORTISSEMENTS**

Délibération approuvée à l'unanimité.

DCM N° 005 : BUDGET 2024 – MISE EN PLACE DE LA M 57 – FONGIBILITE

Délibération approuvée à l'unanimité.

**DCM N° 006 : CESSION DE TERRAINS COMMUNAUX AU PORAGE – PARCELLES 119
A 1155 et 119 A 1164**

Délibération approuvée à l'unanimité moins 1 abstention et 1 voix contre.

DCM N° 007 : CONTRIBUTION 2024 A VERSER AUX OGEK DES ECOLES PRIVEES DE MORANNES SUR SARTHE - DAUMERAY

Délibération approuvée à l'unanimité.

DCM N° 008 : DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FOURNITURES SCOLAIRES

Délibération approuvée à l'unanimité.

DCM N° 009 : TRAVAUX DE REALISATION D'UNE PISTE CYCLABLE ENTRE MORANNES ET CHEMIRE SUR SARTHE – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Délibération approuvée à l'unanimité.

DCM N° 010 : TRAVAUX EGLISE DE MORANNES – MODIFICATION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS ET DU PLAN DE FINANCEMENT

Délibération approuvée à l'unanimité.

DCM N° 011 : PERSONNEL COMMUNAL – REGLEMENT INTERIEUR

Délibération approuvée à l'unanimité moins 1 abstention.

DCM N° 012 : AVENANT AU BAIL COMMERCIAL DE LA SARL SOGUEMAR

Délibération approuvée à l'unanimité.

DCM N° 013 : ENCARTS PUBLICITAIRES DANS L'ANNUAIRE COMMUNAL

Délibération approuvée à l'unanimité.

Fait à Morannes sur Sarthe – Daumeray

Affichage le 12 février 2024.

Le Maire,

Jean-Marie CARDOEN

